

Secrétariat du Grand Conseil
Pl. du Château 6
1014 Lausanne

Lausanne, le 30 septembre 2021

PETITION URGENTE (Art. 31 de la constitution vaudoise)

Madame la Présidente,
Mesdames les députées, Messieurs les députés

Suite au constat, reconnu par tous, d'une grave injustice dans la loi d'impôt 2021 (augmentation très sensible de la charge fiscale touchant les bénéficiaires de prestation complémentaire, de rente-pont et de subsides élevés), vous avez très justement accepté de renvoyer au Conseil d'Etat, le 15 juin dernier, la motion de votre collègue Marc Vuilleumier qui demande la correction de cette injustice.

Lors du débat parlementaire, la **possibilité d'une remise systématique d'impôts avait été évoquée par le Conseiller d'Etat en charge du dossier**. Il faut insister sur le fait que les petits contribuables les plus touchés voient parfois leur impôt plus que doublé et qu'au total, ces remises ne porteraient que sur même pas deux pour mille d'une masse d'impôt de plus de 6 milliard de francs !

Or, plus d'une **centaine de demandes de remise d'impôt déposées n'ont, à notre connaissance, abouti qu'à des réponses négatives des commissions d'impôts**.

Par la présente, les soussignés demandent donc instamment au Grand Conseil :

- De fixer au Conseil d'Etat **un délai** pour sa réponse à la motion susmentionnée, au plus tard à la date d'approbation de la loi d'impôt 2022.
- D'insister pour que le Conseil d'Etat use de toute son influence pour infléchir la décision des commissions d'impôts dans le sens d'une remise d'impôts pour les cas touchés par cette injustice.

En vous remerciant de l'intérêt que vous porterez à la présente et tout en restant à votre disposition, recevez, Madame la Présidente, Mesdames les députées, Messieurs les députés, nos salutations distinguées.

(signé)

AVIVO Vaud, Raymond Durussel, CSP Vaud, Bastienne Joerchel, Caritas Vaud, Pierre-Alain Praz, Forum Handicap Vaud, Julien-Clément Waeber, Fédération syndicale SUD, Françoise Emmanuelle Nicolet, Association MoDC, Barbara Petruzzo

Suzanne Sisto-Zoller, Françoise Becker, Marc Vuilleumier, Sylviane Bauknecht, Christophe Grand